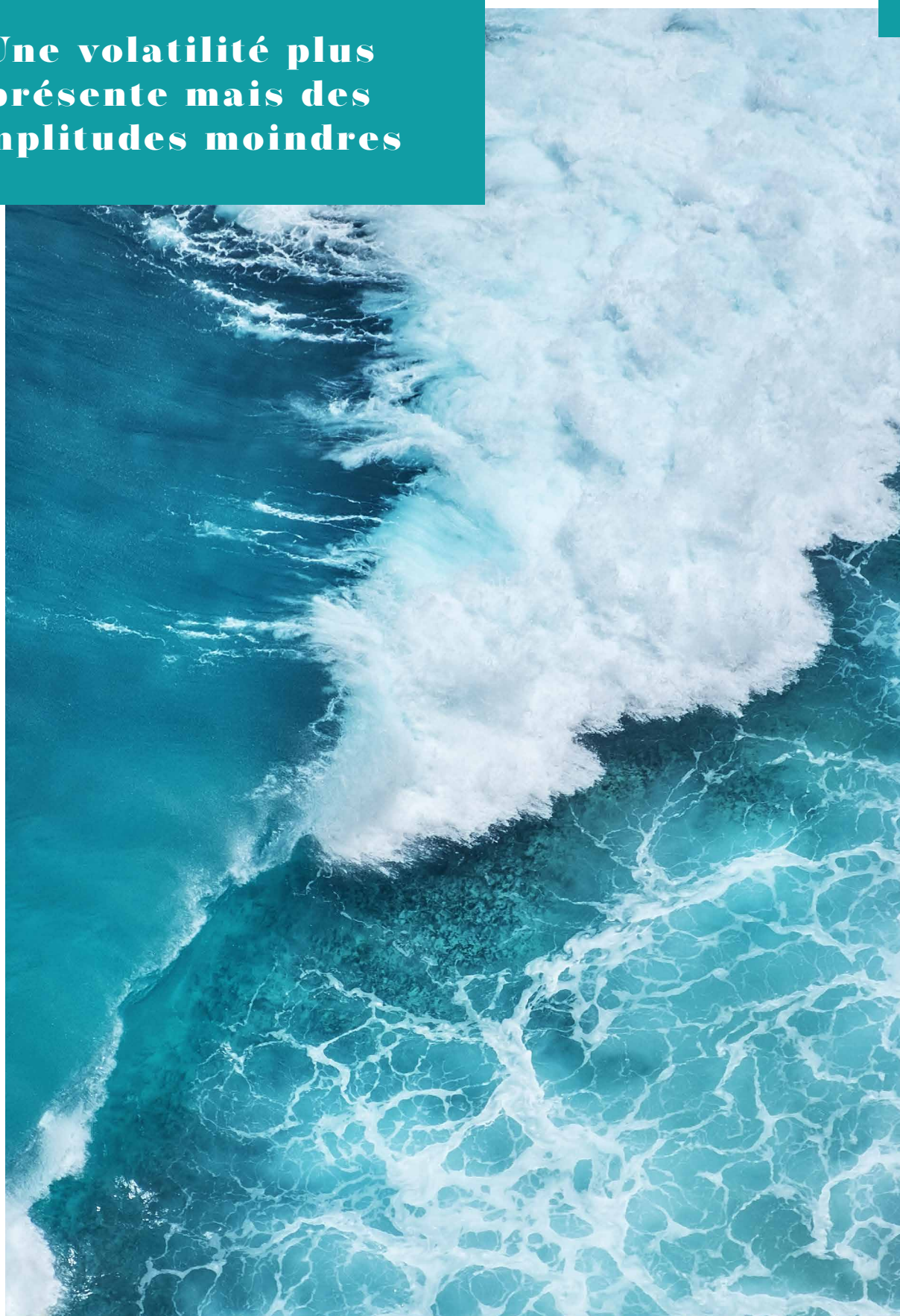


# PARLONS FINANCE

L'actualité financière par Crystal Finance - Janvier 2022

**Une volatilité plus  
présente mais des  
amplitudes moindres**



**CRYSTAL FINANCE**

[www.crystal-finance.com](http://www.crystal-finance.com)



# Actualités des marchés financiers

## ■ Une volatilité plus présente mais des amplitudes moindres

■ **Durant cette crise, les économies et les entreprises ont dans l'ensemble fait preuve d'une formidable capacité d'adaptation grâce aux liquidités fournies par les Banques Centrales et les États. Mais après une fin d'année boursière euphorique et un tel parcours, l'état d'esprit général des marchés a changé et la question de la pérennité de cette dynamique se pose. En effet, la diffusion du nouveau variant Omicron restreint à nouveau l'activité et plus particulièrement en Chine, mais il y a aussi la réapparition de l'inflation et le discours beaucoup plus dur de la Réserve fédérale qui sont autant de facteurs de risques pouvant peser sur la volatilité des marchés.**

### UNE CROISSANCE QUI S'ESSOUFLE

Les différents indicateurs semblent annoncer que la croissance économique mondiale restera assez soutenue en 2022 mais sera toutefois moins élevée qu'en 2021, année de reprise. La croissance mondiale est ainsi attendue à 4,4 %, avec 3,9 % aux États-Unis et 4,2 % en zone Euro.

Cependant, cette croissance économique soutenue semble plus incertaine en Chine. L'année 2021 s'est achevée sur une croissance supérieure à 8 %, mais des inquiétudes sont apparues ces derniers mois : la faillite de plusieurs promoteurs immobiliers pénalise l'activité et de nouveaux confinements ont été initiés dans plusieurs villes, touchées par l'arrivée du virus Omicron. Le gouvernement a donc pris un certain nombre de mesures de stimulation : reprise des promoteurs immobiliers en difficulté par les SOE (entreprises d'État) afin de finaliser les constructions déjà engagées ainsi que l'émission d'emprunts par les gouvernements locaux afin de soutenir les investissements.

De plus, les banques sont également sollicitées pour accorder davantage de crédits aux PME. L'objectif ici étant d'accélérer les investissements sur les 102 projets majeurs identifiés dans le cadre du plan 2021-2025 dont plusieurs dans des secteurs prioritaires : sécurité alimentaire et énergétique, industries à haute valeur ajoutée, immobilier milieu de gamme et infrastructures (passage à la 6G, lignes électriques à très haute tension, centres de « big data », l'industrie liée à internet et l'intelligence artificielle).

Dans ces conditions, l'objectif de croissance initial de 5,0 % à 5,5 % devrait être atteint et ainsi

permettre au gouvernement de maintenir son « image » durant cette année 2022 (Jeux Olympiques mais surtout Congrès du PCC en novembre qui pourrait donner au Président Xi Jinping le pouvoir à vie).

### L'INFLATION : PHÉNOMÈNE TRANSITOIRE OU PLUS DURABLE ?

L'inflation a atteint ses plus hauts niveaux depuis plusieurs décennies, à près de 7 % aux États-Unis et 5 % en zone Euro. Même si pour le moment, **les marchés restent plutôt convaincus par le scénario d'un phénomène transitoire** car les anticipations d'inflation à long terme n'ont pas trop monté (stabilisation autour de 2,75 % aux États-Unis et 2,50 % en zone Euro), **il y a actuellement deux thèses qui s'opposent au sujet de l'inflation.**

Pour les Banques Centrales, le phénomène est bien transitoire et dû à des goulets d'étranglement qui se sont créés lors de la réouverture des économies. **L'inflation et la montée des prix devraient se réduire une fois l'euphorie liée à cette réouverture passée.** En effet, les prix de biens tels que les voitures d'occasion et les maisons ont fortement progressé ces derniers mois, mais pour les consommateurs ce type d'achat étant occasionnel et non régulier, les prix vont naturellement baisser. De même pour les prix de l'énergie : le pétrole a plus que doublé depuis les plus bas de 2020, et il ne peut doubler chaque année. En outre, une hausse de prix trop rapide provoque d'elle-même une baisse de la demande, et donc des prix dans un second temps. L'inflation semble pouvoir ainsi « s'autorésorber » de façon naturelle.

**Toutefois, ce scénario est de plus en plus discuté et la thèse d'une inflation plus durable commence à se propager.**

En effet, l'inflation semble également se propager sur les salaires et plus particulièrement aux États-Unis, avec une progression de 4,7 % sur 1 an outre-Atlantique, et de près de 15 % dans certains segments des services, alors que le taux de chômage est revenu à 3,9 %, soit presque son niveau d'avant crise de 3,6 %. La hausse des salaires est également due par la rareté de main-d'œuvre accentuée par la crise sanitaire. En effet, la quête de sens à travers l'emploi est encore plus présente et les différents phénomènes « antiwork » prennent de l'ampleur. Certaines personnes ne sont donc pas revenues sur le marché du travail et

ne reviendront pas dans les conditions actuelles. De plus, la transition énergétique induit des coûts qui vont à terme se répercuter sur les prix. Décarboner l'économie implique notamment la destruction des capacités de production d'énergie pour en construire d'autres, sans qu'au final la quantité d'énergie produite soit supérieure : il n'y a donc aucune compensation des charges. D'autant plus, que cette transition pourrait provoquer une envolée du prix des métaux nécessaires au développement des nouvelles énergies.

Enfin, cette crise a mis en évidence la fragilité de circuits d'approvisionnement trop dispersés et une tendance à la relocalisation notamment dans les secteurs vitaux de la santé et de l'agriculture, mais aussi de la technologie. Le contexte de « nouvelle guerre froide » entre les États-Unis et la Chine tend également à favoriser cette tendance impliquant une volonté pour les entreprises occidentales de réduire leur dépendance à la Chine. En outre, la question de l'empreinte carbone des produits consommés deviendra majeure dans les enjeux de consommation avec pour conséquence de relocaliser la production et une probable hausse de prix.

**Ce sujet de l'inflation ne peut donc être « tranché ».** Suite à cette crise sanitaire, le monde a effectivement changé et l'inflation pourrait être structurellement plus élevée au cours des prochaines années, dépassant ainsi en rythme de croisière les objectifs de 2 % fixés par les Banques Centrales américaine et européenne. Un tel scénario d'une inflation autour de 3 % apparaît donc plausible, ce qui permettrait également une diminution plus indolore dans la durée des ratios d'endettement publics rapportés au PIB.

## DES MARCHÉS ACTIONS PLUS VOLATILES

Les marchés actions entament l'année 2022 de façon plus heurtée après une année 2021 exceptionnelle mais ils tutoient néanmoins toujours leurs plus hauts historiques de part et d'autre de l'Atlantique. La croissance mondiale oscillant entre 4,5 % et 5 % et représentant un facteur de soutien, les bénéfices par action des sociétés américaines et européennes devraient être en progression respectivement de l'ordre de 8 % et 7 % au cours de cette année. Cependant, ce scénario central n'inclut pas un rebond important de la pandémie qui pèserait sur la croissance économique et par là aussi sur la croissance des profits. La poursuite de l'inflation représente par



ailleurs un risque puisque celle-ci pèserait sur les marges des entreprises qui ne parviennent pas à imputer la hausse des coûts de production dans les prix de vente.

En ce début d'année, le sujet de l'inflation est d'ailleurs déterminant sur les performances sectorielles. Les écarts de performances de plus de 25 % entre les valeurs des secteurs bancaires, automobiles et pétroliers d'une part et celles appartenant à des secteurs dits de croissance comme le luxe et la technologie d'autre part, sont inhabituelles. Si les taux sont amenés à progresser un peu plus que prévu, les secteurs évalués principalement par l'actualisation de leurs profits futurs seront pénalisés, contrairement au secteur bancaire par exemple ou celui de l'énergie qui bénéficie de la forte appréciation des prix de l'or noir entre autres. À court terme, cette rotation n'a pas de raison de s'inverser.

De plus, la progression des indices devrait être beaucoup plus modérée que l'année dernière et la rendre ainsi plus attrayante par rapport à celle des marchés obligataires, mais nul doute que la volatilité à venir permettra des points d'entrée en dessous des niveaux actuels.

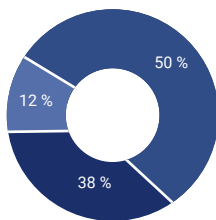
■ **Des phases de volatilité sur les marchés apparaissent du fait de la concordance du resserrement monétaire face à l'évolution de l'inflation. Tant que l'inflation ne régressera pas nettement, la vitesse et l'ampleur de l'action des banques continueront d'alimenter les inquiétudes sur les marchés d'actifs risqués.**

**Dans ce contexte, les taux d'intérêt semblent toujours modestement orientés à la hausse avec des marchés actions qui s'ajusteront en conséquence. Cependant, cette phase d'incertitude devrait permettre d'obtenir de meilleurs points d'entrée pour se positionner sur les marchés actions.**

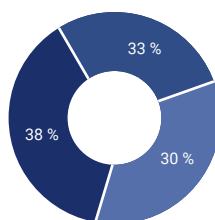
## ALLOCATIONS FINANCIÈRES

Afin de répondre au mieux à vos besoins, nous avons défini des allocations financières en phase avec vos objectifs patrimoniaux : Profil Prudent, Équilibré et Dynamique. Suivant votre aversion au risque, nous vous proposons trois compositions de vos contrats d'assurance-vie et compte-titres.

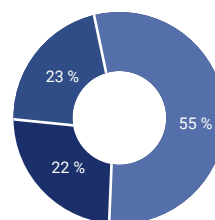
Allocation contrat Prudent



Allocation contrat Équilibré



Allocation contrat Dynamique

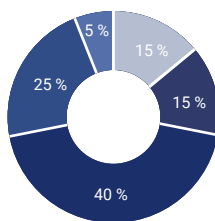


Source : OFI AM au 12/01/2022

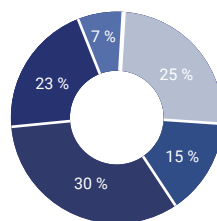
## ALLOCATIONS PAR CONTRAT

En fonction de votre profil d'investisseur, nous vous proposons une allocation type sur un contrat d'assurance-vie : allocations contrat prudent, allocations contrat équilibré ou allocations contrat dynamique.

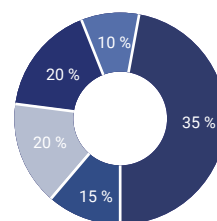
Allocation contrat Prudent



Allocation contrat Équilibré



Allocation contrat Dynamique





Découvrez nos autres Parlons

Ce document est proposé à titre d'information uniquement et ne constitue en aucun cas ni une offre commerciale ou recommandation d'achat ou de vente et n'a, à ce titre, aucune valeur contractuelle. Crystal ne saurait être tenue responsable des propos ou informations reproduits dans le présent document, dont le contenu peut être modifié à tout moment sans préavis. Ces informations sont communiquées en fonction des dispositions fiscales ou sociales en vigueur à la date de publication et sont susceptibles d'évolution. Toute souscription doit se faire sur la base du document officiel en vigueur, rattaché à chaque produit, disponible sur simple demande auprès de l'opérateur concerné. Directeur de la publication : Bruno NARCHAL (PDG) - Conception et Réalisation : Marie LATOUR, Cyrielle GENIS, Laura ZANARDI, Manon STUBBE, Jane HANNAH et Sandrine JULIEN.

Crystal Finance est une marque de la SA Crystal.

Crystal : Société Anonyme (SA) au capital de 811 250 €, située au 939, rue de la Croix Verte – CS 44461 – 34198 Montpellier cedex 05- FRANCE. Tél. +33 4 67 04 66 36  
RCS Montpellier 384 956 884 - APE 6622 Z - TVA intracommunautaire FR 13 384 956 884.

Crystal est enregistrée sur le registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance tenu par l'ORIAS ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) sous le N°07 008 017 au titre des activités suivantes :

- Conseiller en Investissement Financier (CIF), adhérente à l'Association Nationale des Conseils financiers (ANACOFI- CIF) sous le n° E001059, association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), 17 place de la Bourse, 75002 Paris. Autorité Tutelle : [www.amf-france.org/fr](http://www.amf-france.org/fr)
- Courtier en assurance (COA) et Courtier en Opérations de Banque et Services de Paiement (COBSP) société placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (ACPR) - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris cedex 09. Autorité Tutelle : <https://acpr.banque-france.fr/>

Crystal dispose également de la qualité d'Agent Immobilier, titulaire de la carte professionnelle immobilière pour l'activité de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce sans maniement de fonds direct, n° CPI 3402 2016 000 005 874 délivrée par la CCI de l'Hérault.  
Garantie financière à hauteur de 110 000 € souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington – 75008 Paris.

### **Crystal Finance**

939, rue de la Croix Verte  
CS 44461 - 34198 MONTPELLIER Cedex 05  
Tél. +33 4 67 04 66 36



**CRYSTAL FINANCE**